



La Louvière-Manage, ce mercredi 10 juin 2020

Chers parents,

Chers élèves,

Voici quelques informations à propos de la gestion des dernières semaines de cette année scolaire 2019-2020.

Depuis le mardi 19 mai, les cours ont repris, à raison de deux jours semaines, pour les élèves de terminale d'abord, puis pour les élèves de 2<sup>ème</sup> année (toutes les classes) ainsi que pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année différenciée. **Tout se passe très bien. Chaque apprentissage est utile et précieux. Chaque relation compte. Peut-être certains nous rejoindront-ils pour les derniers jours de cours ? Nous les attendons !**

Malgré ces circonstances, toutes les opérations habituelles d'une fin d'année doivent être organisées. Chacune est importante. Un courrier à ce sujet vous a été envoyé le mercredi 27mai. Il est toujours présent sur notre site.

Voici quelques précisions supplémentaires.

Merci de votre attention et de votre confiance !

*Pierre SCIEUR, Directeur - Patricia DANDOIS et Claude QUENNERY, Directeurs adjoints*

*Catherine ANDRE, Marie-Christine DELMOITIEZ et Julien DI TRAPANI, responsables d'implantation*

### **1. L'évaluation des travaux réalisés à domicile**

L'opération de dépouillement et de tri n'a pas été une mince affaire. Les professeurs ont reçu les travaux et vous feront parvenir un commentaire. Si cela n'a pas été fait, merci de nous communiquer une adresse mail, en contactant le secrétariat. Les travaux seront remis au plus tard avec le bulletin.

### **2. Le retour des livres loués et la reprise du matériel encore à l'école**

Chaque élève doit ramener les livres loués et reprendre du matériel qui se trouverait encore à l'école, dans une armoire ou un banc. Pour éviter des déplacements inutiles et des croisements trop importants, cette opération aura lieu juste avant la remise du bulletin (classes de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup>).

### **3. La constitution des archives et le retour des manuels pour les élèves de terminales (Article 45 CEFA et 6<sup>èmes</sup> et 7<sup>èmes</sup>)**

Chaque élève de terminale doit venir à l'école, encadré par l'éducateur et le titulaire, pour déposer dans une boîte le journal de classe, les notes de cours, les travaux, les interrogations et les évaluations (dont les examens).

Il ramènera ses manuels à ce moment.

- **La Louvière** : le mercredi 24 juin à 10h00
- **Manage** : le jeudi 25 juin à 8h30
- **CEFA** : en fonction de vos horaires scolaires et professionnels, au plus tard le lundi 22 juin à 16h00

#### 4. La remise des bulletins et l'explication de l'avis et des conseils des professeurs (1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup>)

Même si l'année a été courtée, chaque élève a avancé. Les conseils de classe ont pris des décisions. Ils ont aussi construit un avis. Il contient de précieux conseils pour la suite de la formation. Il est indispensable d'en parler.

Un rendez-vous individuel sera donc communiqué par le titulaire. Merci de le noter soigneusement. Les mesures de sécurité sanitaire seront prises. Le port du masque sera obligatoire. Le nombre de personnes par élève est strictement limité à deux, en plus de l'élève.

La remise du bulletin (avec le retour des livres et la reprise des effets personnels, cfr point 2) aura lieu au moment indiqué dans le tableau qui suit.

La Louvière	1 <sup>ère</sup> à la 5 <sup>ème</sup>	Jeudi 25 juin de 8h30 à 13h
CEFA	5 <sup>e</sup> vente, 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> coiffure	Mardi 23 juin de 8h30 à 13h
	Jardiniers 1 <sup>er</sup> niveau, 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> vente	Jeudi 25 juin de 8h30 à 13h
Manage	3 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> (sauf 4TT)	Jeudi 25 juin de 8h30 à 13h00
	1 <sup>ère</sup> – 2 <sup>ème</sup> – 4 TT – 5 <sup>ème</sup>	Vendredi 26 juin de 8h30 à 13h00

#### 5. La remise des bulletins et la proclamation pour les élèves de terminales (6<sup>èmes</sup> et 7<sup>èmes</sup>)

Nos aînés terminent bizarrement leur parcours dans l'enseignement secondaire. Nous tenons à les mettre à l'honneur, comme chaque année. Nous les invitons à une proclamation. Afin de respecter les mesures de distanciation et d'éviter les rassemblements, l'invitation pour les parents sera strictement limitée à deux personnes. Un dispositif d'entrée et de sortie, avec désinfection, sera mis en place. Masque obligatoire.

Voici l'horaire des proclamations

- **La Louvière** : jeudi 25 juin à 16h30
- **CEFA** : jeudi 25 juin à 18h00
- **Manage** : vendredi 26 juin à 15h00 : 6<sup>èmes</sup> Techniques de Transition + 6<sup>èmes</sup> Professionnelles et 7<sup>èmes</sup> GTPE, Communes et compléments publicitaires
- **Manage** : vendredi 26 juin à 16h30 : 6<sup>èmes</sup> Techniques de Qualification

#### 6. Conciliation interne, recours externes (rappel du courrier précédent)

##### Conciliation interne concernant une décision d'un Jury de qualification (CQ)

- Communication des résultats : le mardi 23 juin (au plus tard à 16h00)
- Introduction par les parents d'une demande de conciliation interne : les mercredi 24 et jeudi 25 juin par un courrier à la direction (Grand'rue à Manage), déposé entre 8h00 et 13h00 (mercredi 24 juin) et entre 8h00 et 16h00 (jeudi 25 juin) ou envoi par mail à [pierre.scieur@cesstex.be](mailto:pierre.scieur@cesstex.be) au plus tard le jeudi 25 juin à 16h00.
- Notification de la décision suite à une conciliation interne : le vendredi 26 juin

##### Conciliation interne concernant une décision d'un Conseil de classe

- Communication des résultats : le vendredi 26 juin (au plus tard à 15h00)
- Introduction par les parents d'une demande de conciliation interne : le lundi 29 juin et le mardi 30 juin de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h00 ; dépôt d'un courrier chez le directeur (Grand'rue à Manage), avec possibilité d'un entretien ou envoi par mail à [pierre.scieur@cesstex.be](mailto:pierre.scieur@cesstex.be) au plus tard le mardi 30 juin à 15h00
- Notification de la décision à l'issue de la conciliation interne : le vendredi 3 juillet

#### 7. Réinscriptions pour l'année scolaire 2020-2021

La réinscription n'est pas automatique ! Utilisez le formulaire en ligne sur notre site [www.istmanage.be](http://www.istmanage.be). Ou venez le remplir à l'école. Nous pouvons aussi vous l'envoyer, appelez-nous.

Date limite de rentrée du formulaire : lundi 15 juin 2020